

			
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES		
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe DEAL Guadeloupe Service Prospective Aménagement et Connaissance du Territoire (PACT) St Phy, B.P. 54, 97 100 Basse Terre Tél : 0590 99 46 46		SÉMINAIRE « PLAN DE PAYSAGE, UN OUTIL INNOVANT AU SERVICE DES PROJETS DE TERRITOIRE » 5 et 6 décembre 2017 Pré-programme	

Matinée du 5 décembre 2017 (centre R. Nainsouta, boulevard Légitimus, Pointe-à-Pitre), ouverte à tous
Témoignages et échanges des acteurs des territoires de Guadeloupe, Guyane et Martinique

8h30 / 9h **Accueil des participants**

9h / 9h30 **Introduction, objectifs et présentation de la politique de soutien des plans de paysage**

« Les paysages sont aujourd'hui au cœur d'enjeux majeurs particulièrement prégnants dans les départements d'outre-mer : lutte contre le réchauffement climatique et transition énergétique ; protection et valorisation de la biodiversité ; requalification des espaces dégradés ; invention de nouvelles relations entre ville et nature et de nouveaux équilibres entre urbanité et ruralité. De façon à multiplier, valoriser et diffuser les initiatives les plus créatives et les plus efficaces, le ministère de la transition écologique et solidaire soutient notamment depuis 2013 la généralisation des Plans de Paysage et les collectivités qui s'engagent dans ce type de démarche ».

9h30 / 10h45 **Atelier 1 « les caractéristiques innovantes des Plans de Paysages »**

« Le plan de paysage est un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité d'un territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche opérationnelle qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture...) en remettant le paysage au cœur du processus. Cette démarche concerne aussi bien les milieux urbains que ruraux, les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, les espaces remarquables et ceux du quotidien ». Quelles sont les innovations méthodologiques portées par la démarche de plans de paysage ? Comment contribuent-ils aux stratégies menées par les territoires ? Dans quelle mesure trouvent-ils, dans nos départements en particulier, matière à exceller ?

10h45 / 11h **Interlude : Observatoires Photographiques des Paysages de Guadeloupe, Guyane et Martinique**

11h / 11h30 **Atelier 2 « l'esprit des lieux comme élément fédérateur du plan de paysage »**

« Tout le monde l'a rencontré mais personne n'en parle. L'esprit des lieux ou *genius loci* des latins (génie des lieux) est une dynamique relationnelle entre les éléments matériels d'un paysage (relief, végétation, modes d'agriculture, architecture...) et ses éléments immatériels (mémoires, récits, perceptions de l'atmosphère, savoir-faire, usages...). Associés, ces éléments produisent du sens, de la valeur, de l'émotion voire du mystère et confèrent leur singularité et leur identité aux lieux qu'il convient de mobiliser dans la stratégie d'élaboration des plans de paysage ». Et si l'on en parlait, justement ! Comment exprimer ce croisement des regards ? Quels moyens utiliser pour le révéler à tous ? Quelle place donner à l'esprit des lieux, sa quête, son expression, dans le plan de paysage ?

11h30 / 11h45 **Pause**

11h45 / 12h30 **Atelier 3 « la formulation des objectifs de qualité paysagère au cœur de la stratégie des plans de paysage »**

« Les objectifs de qualité paysagère (OQP), dont la notion a été définie par la Convention Européenne du Paysage, s'attachent à définir et à orienter l'évolution des paysages sur des valeurs partagées par l'ensemble des acteurs. La formulation de ces objectifs dans le cadre des plans de paysage, sur le registre de la protection, de la gestion ou de l'aménagement, permet de donner de la cohérence aux différentes politiques à l'œuvre sur les territoires. Définis en amont des documents stratégiques (SCOT, PLU, ...), mais également en préalable à l'élaboration de tout projet d'aménagement, ils contribuent ainsi à la réalisation des objectifs formulés en matière de cadre de vie et permettent d'explicitier la direction vers laquelle les collectivités souhaitent voir évoluer leurs paysages ». Comment distinguer les enjeux des OQP ? À quel moment doivent-ils émerger dans le processus du plan de paysage ? Comment les formuler et les légitimer ? Quels exemples d'OQP illustrant les démarches de plans de paysage en cours ?

12h30 / 13h **Perspectives de la création d'un club régional des paysages Antilles – Guyane**
Conclusion du séminaire

13h **Déjeuner**

15h / 17h Atelier de travail « préfiguration d'un réseau paysage Antilles-Guyane »

La création d'un réseau Antilles-Guyane pourrait assurer un relais efficace des initiatives menées au niveau national (club plans de paysage...) et bénéficier du partage des connaissances et des pratiques de l'ensemble des acteurs concernés au plan local. S'appuyant sur les démarches engagées sur les trois territoires, sa vocation pourrait porter sur l'échange d'informations, la mutualisation des ressources, le partage des expériences et, à terme, être le socle de projets communs. L'ensemble devant concourir à produire des éléments d'études, de synthèse, des témoignages et être force de propositions. Il ferait émerger et restituerait des questionnements ou des solutions relatives à la pratique, la protection ou la fabrique des paysages spécifiques des territoires ultra-marins.

L'objectif de l'atelier sera d'échanger et de définir les attendus pour la création d'un réseau réunissant les acteurs des territoires de Guadeloupe, Guyane et Martinique autour des questions et problématiques du paysage en termes d'organisation, de moyens et de champs d'actions.

Matinée du 6 décembre 2017, ouverte aux participants du séminaire

Lectures de paysages et échanges en marchant dans les Grands-Fonds (site de Champvert, commune de Ste Anne)

8h30 Rdv sur le parking du cimetière de Ste Anne
Co-voiturage vers le départ du parcours

9h / 12h45 Marche commentée sur le circuit de Champvert (4,6 km)

Les situations et problématiques appréhendées par ce parcours, mobilisé lors de la phase de concertation du plan de paysage des Grands Fonds par la Riviera du Levant, seront l'occasion de prolonger les échanges de la veille.

Animation : Caraïbes Paysages, PCE Guadeloupe



13h Retour sur le parking du cimetière de Ste Anne

Tenue de marche et bouteille d'eau conseillées, pique-nique tiré du sac par les participants.



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Structure :

Fonction :

Coordonnées téléphoniques :

Coordonnées mail :

Participera à la matinée d'échanges du 5 décembre Participera au déjeuner du 5 décembre

Participera à la marche dans les Grands Fonds du 6 décembre

A retourner par mail à boris.dobrychine@developpement-durable.gouv.fr avant le 24 novembre 2017